



LA CIBLE



DÉFINITION

La cible, c'est la personne qui est visée par l'intimidation. Parler de cible plutôt que de victime permet d'inclure les enfants ciblé-es par l'intimidation sans en être victimisé-es. Certain-es enfants ciblé-es par l'intimidation s'affirment face à la personne qui agresse ou n'ont pas le sentiment d'être une victime.

PORTRAIT

Bien que tout le monde puisse être la cible d'intimidation à un moment ou un autre de sa vie, il existe certains facteurs de vulnérabilité. Ainsi, les enfants qui préfèrent la solitude pourraient être plus à risque de devenir la cible d'intimidation. Être en surpoids, avoir une expression de genre non conforme aux attentes sociales et présenter un handicap sont d'autres facteurs de vulnérabilité.

On peut reconnaître un-e enfant qui est la cible d'intimidation par les conséquences de celle-ci. Portez attention à l'enfant qui s'isole, qui semble vivre une détresse ou présente des symptômes dépressifs, qui se dénigre, ou encore qui use de violence.

SOLUTIONS

- Intervenir immédiatement lorsqu'on est témoin d'une situation d'intimidation.
- Questionner la cible pour connaître les faits. Quel-le enfant est identifié-e comme initiateur-trice de l'intimidation? Quels sont les actes qui ont été posés? Quand est-ce que la problématique a débuté?
- Est-ce que l'intimidation se vit aussi en ligne (cyberintimidation)?
- Réconforter l'enfant.
- Rester alerte, observer les interactions entre les enfants, particulièrement lors des périodes de jeu libre et de transition.
- Travailler l'estime de soi.
- Travailler la saine affirmation de soi.



Attention! Bien qu'on puisse outiller les enfants pour développer leur estime personnelle, les aider à s'affirmer et à faire face aux situations d'intimidation, ce n'est pas à l'enfant différent ou solitaire de changer. L'intimidation implique la répétition d'actes de violence et c'est aux personnes qui agressent de cesser leur comportement.



LES TÉMOINS



DÉFINITION

Les témoins sont les personnes qui sont exposées à l'intimidation sans en être la cible. Elles voient, entendent, ressentent ce qui se passe. Les enfants comme les adultes de l'école peuvent être témoins de l'intimidation.

Les témoins peuvent être actifs, passifs ou encore co-intimidateur-trices.

- Témoin passif : ignore, quitte, regarde ou écoute sans intervenir. Contribue à ce que la problématique s'installe par son inaction.
- Témoin actif : réconforte la cible, dénonce la situation à un-e adulte, intervient en demandant à la personne qui intimide d'arrêter. Contribue grandement à mettre fin à l'intimidation.
- Témoin co-intimidateur-trice : rigole face à l'intimidation, encourage la personne qui intimide, filme la scène, use de violence auprès de la cible.

PORTRAIT

Tout le monde est témoin d'intimidation à un moment ou un autre de sa vie. Toute personne qui utilise Internet a fort probablement été exposée à l'intimidation. Il n'y a donc pas de caractéristiques particulières aux témoins. Par ailleurs, les données collectées à la suite des ateliers menés dans les classes de 3e année de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve portent à croire que les garçons seraient moins susceptibles de choisir la stratégie de réconforter la cible lorsqu'ils sont témoins d'intimidation.

SOLUTIONS

- Insister auprès des témoins passifs sur leur pouvoir (réconforter, dénoncer, intervenir) et encourager les témoins actifs à poursuivre dans cette voie. Intervenir immédiatement auprès des co-intimidateur-trices.
- Mettre en place un code de vie participatif. Amener les jeunes à intervenir sur les comportements qui contreviennent aux règles établies en groupe.
- Travailler la saine affirmation de soi.
- Travailler l'estime de soi.
- Développer l'empathie.



L'INTIMIDATEUR·TRICE



DÉFINITION

L'intimideur.trice est la personne qui initie l'intimidation. Elle utilise la violence à répétition pour prendre le pouvoir sur sa cible.

PORTRAIT

La personne qui intimide a souvent une faible estime d'elle-même, bien qu'elle puisse parfois donner l'impression d'avoir une grande confiance en elle. Elle peut aussi avoir été ciblée par l'intimidation par le passé avant de devenir elle-même intimidatrice.

L'intimidation n'a pas de genre. Toutefois, les enfants sont socialisé-es différemment selon le genre qu'on leur a attribué à la naissance : les personnes de l'entourage de l'enfant n'agissent pas de la même façon si cet-te enfant a été assigné-e garçon ou fille, le plus souvent inconsciemment. Les représentations des filles et des garçons dans les médias (émissions de télévision, films, publicités de toutes sortes, livres pour enfants, etc.) influencent aussi la façon dont les enfants apprennent à se comporter. Par exemple, la violence présentée dans les émissions typiquement destinées aux garçons est souvent de nature physique (pensons par exemple aux films de super héros, qui présentent des bagarres), alors que les exemples de violence dans les émissions destinées aux filles sont plutôt de nature verbale ou sociale (pensons par exemple à My Little Pony, lorsque les protagonistes roulent des yeux, soupirent, font du commérage ou excluent leurs pairs). Les enfants ne deviennent pas violent-es suite à leur exposition à ces contenus. Toutefois, représenter le plus souvent les hommes et les garçons comme forts et sachant se battre, et les femmes et les filles comme bavardes et axées sur le relationnel, contribue à la socialisation genrée et aux types de comportements adoptés par les enfants.

Il y a malheureusement peu de représentations de personnes non binaires dans les médias et la société, ce qui peut contribuer à l'exclusion de ces personnes. Pour pallier cette lacune, des outils sont proposés dans la fiche sur la transphobie.

SOLUTIONS

- Intervenir immédiatement lorsqu'on est témoin d'une situation d'intimidation, peu importe le type de violence utilisée et le genre de la personne qui en fait usage.
- Travailler la saine affirmation de soi.
- Travailler l'estime de soi.
- Développer l'empathie.



CLÉS D'INTERVENTION



Faites participer les enfants et les jeunes dans le choix des règles ou du code de vie.

Il est plus facile d'adhérer aux règles lorsqu'on a contribué à la réflexion. Les enfants et les jeunes qui adhèrent aux règles seront aussi plus enclins à les faire respecter. Une fiche d'activité porte sur la création d'un code de vie participatif.

Impliquez les plus vieux, donnez-leur un rôle vis-à-vis des plus jeunes et faites en des modèles.

Par exemple, des enfants de 10 à 12 ans pourraient arbitrer la partie de soccer des plus jeunes ou animer des jeux coopératifs. Il est toutefois préférable de donner les tâches de médiation et de résolution de conflits aux adultes responsables.

Occupez les moments de transitions.

Que ce soient les déplacements vers les toilettes, les moments où les enfants se changent au vestiaire ou mettent leurs habits de neige, l'arrivée le matin ou le tourbillon des départs en fin de journée, les déplacements vers le parc ou en transport en commun, les transitions constituent des moments où le risque d'interactions problématiques entre les enfants est augmenté. Assurez-vous d'occuper ces moments. Lors des déplacements, on peut chanter ou encore faire des pas d'animaux (on fait des pas de fourmis, des pas d'éléphant, on fait des sauts de grenouille, etc.). On peut transformer le moment de s'habiller en course. Prévoyez aussi de courts jeux coopératifs pour les périodes d'attente. Des jeux de 5 à 15 minutes sont proposés dans les fiches d'activités.

Favorisez le sentiment d'appartenance.

Faites-vous un cri de ralliement et donnez un nom à votre groupe. Rappelez régulièrement aux enfants des anecdotes vécues entre vous. Faites des activités qui forcent à travailler en équipe (voir les fiches d'activités).

Ne laissez passer aucun comportement qui viendrait nuire à la bienveillance dans le groupe.

Agissez en exemple. En intervenant rapidement face aux propos, attitudes et comportements d'exclusion, vous permettrez aux enfants de savoir que leur milieu de vie est sécuritaire.

Assurez une surveillance dans les lieux propices à l'intimidation.

Les toilettes et les vestiaires sont identifiés par les jeunes comme des lieux où se produisent violences et intimidation. Lorsque vous surveillez un groupe, voyez à ce que les enfants se retrouvent au centre et les adultes, autour.



TRAVAILLER L'ESTIME DE SOI

« L'estime de soi est liée à la conscience de sa valeur personnelle. Ainsi, c'est savoir reconnaître ses forces et ses limites et, donc, avoir une vision réaliste de soi-même. »
(Naitre et grandir)

L'estime de soi est un facteur de protection important lorsqu'il est question d'intimidation. Travailler l'estime de soi de la cible d'intimidation permet d'en réduire les conséquences. Travailler l'estime de soi de l'enfant qui adopte des comportements d'intimidation peut aider à faire cesser ces comportements. Les enfants ayant une bonne estime sont moins sujet-tes à intimider.

Certaines des activités proposées dans la présente trousse permettent de travailler l'estime de soi en répondant à trois objectifs :

1. Amener les enfants à reconnaître leurs forces.
2. Favoriser la découverte de soi.
3. Favoriser la reconnaissance par les pairs.



Éviter de comparer les enfants. Si vous avez à formuler une critique à un enfant, faites-le de façon discrète plutôt que devant le groupe (sauf pour les paroles, gestes ou attitudes de violence). Soyez bienveillant-es, n'humiliez jamais les enfants.



TRAVAILLER L’AFFIRMATION DE SOI

Comme les adultes, les enfants peuvent craindre de s’affirmer par peur de blesser, d’être exclu·e ou rejeté·e, de ne pas être entendu·e, de se montrer vulnérable ou encore pour éviter les conflits. Les enfants peuvent aussi communiquer leurs besoins et émotions sans respect de ceux des autres, dans le but de prendre le pouvoir ou de se protéger.

L’enfant qui s’affirme de façon saine et non violente communique ses émotions et ses besoins tout en respectant les émotions et les besoins des autres enfants. Travailler l’affirmation de soi aidera l’enfant qui est la cible d’intimidation à reprendre confiance en sa capacité d’agir. Travailler l’affirmation de soi permettra aux témoins d’être actif·ves. Travailler l’affirmation de soi outillera les enfants qui ont des comportements d’intimidation à communiquer de façon adéquate pour répondre à leurs besoins. Si les enfants du groupe s’affirment sainement, la résolution de conflits s’en verra simplifiée.

Certaines des activités proposées dans la présente trousse permettent de travailler l’affirmation de soi en répondant à trois objectifs :

1. Développer des habiletés de communication entre les enfants.
2. Amener les enfants à tenir compte du point de vue de l’autre.
3. Aider les enfants à exprimer sainement leurs émotions.



Aider les enfants à reformuler leurs demandes lorsqu’elles ne sont pas communiquées adéquatement, avec la formulation « Quand tu... Je me sens... Je voudrais... »



AGIR ENSEMBLE

Les activités qui favorisent l'entraide permettent aussi de développer l'estime de soi et amènent les enfants à s'affirmer entre pairs. Ces activités de groupe permettent de créer des moments de solidarité et favorisent le sentiment d'appartenance, ce qui contribue en échange à la création d'un milieu de vie bienveillant et accueillant. Agir ensemble est un élément clé de la lutte contre l'intimidation.

En développant l'empathie et l'ouverture des enfants, agir ensemble permet aussi de lutter contre les différentes formes de discrimination, qu'elles soient fondées sur le genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnoculturelle, le poids ou le statut socioéconomique.

Certaines des activités proposées dans la présente trousse permettent d'agir ensemble en répondant à trois objectifs :

1. Développer l'empathie.
2. Favoriser l'ouverture des enfants à la diversité.
3. Créer un sentiment d'appartenance.



L'ANONYME

Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal 

ENSEMBLE CONTRE
l'intimidation!

Avec la participation financière de :

Québec 